Fribourg, Suisse. — 48me année. — N° 218 | Le numéro 10 centimes | Mardi 17 septembre 1918

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	4 mois	8 mois	mois	1 an
Bureau	Fr. 1 80	4 50	8 —	15 —
Bureau et poste	» 2 20	9 —	16 —	30 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèque postal IIa 54

O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse	20 »	
L'Etranger	25 »	
Réclames	50 »	

H. V. X.

Nouvelles du jour

Hier soir, lundi, les gouvernements de l'Entente n'avaient pas encore reçu la note de Vienne.

L'Allemagne aurait fait une offre de paix à la Belgique.

Offensive franco-serbe en Macédoine.

Les journaux de Berlin ont été surpris par la nouvelle de la note austro-hongroise proposant de commencer des pourparlers de paix. La *Gazette de Voss* affirme et la plupart des autres organes de la presse allemande font entendre que cette démarche est spéciale à l'Autriche-Hongrie et que l'Allemagne n'y est pour rien. Cela serait bien étonnant et se trouve contredit par la communication officielle du baron Burian, où le *ministre des affaires d'Autriche-Hongrie dit :*

« L'accord étroit qui n'a pas cessé d'exister entre les quatre Etats de la Quadruplice offre la garantie que les alliés de l'Autriche-Hongrie, auxquels le projet est communiqué de la même manière, partagent les idées exposées dans la note. »

Au sujet de l'origine et de l'envoi de la note, voici ce qui s'est passé, et nous le disons non parce que simplement nous le supposons, mais parce que nous le savons expressément :

L'initiative de la note est uniquement due à l'Autriche-Hongrie, autrement dit à l'empereur Charles. La note a été rédigée sans aucune consultation préalable de l'Allemagne. Quand le document eut été dressé, l'*Autriche-Hongrie en a donné* connaissance à l'Allemagne, à la Bulgarie et à la Turquie. Guillaume II ne s'est pas opposé à ce qu'il fût envoyé aux Etats belligérants du parti adverse. Les avis de Sofia et de Constantinople se sont modelés sur celui de Berlin.

Le *Fremdenblatt* de Vienne affirme, de son côté, que l'Autriche-Hongrie n'a envoyé sa note qu'après avoir donné connaissance à ses alliés de son projet et de son texte. Agir autrement eût été, en effet, poser le principe d'une paix séparée. Les journaux de Berlin feront donc bien de ne pas continuer dans la voie où ils se sont engagés en prétendant désolidariser l'Allemagne d'avec l'Autriche-Hongrie. L'Allemagne était bien consentante à la démarche de l'Autriche-Hongrie, mais *celle-ci a posé un acte indépendant des conditions* ou des circonstances en lesquelles sa grande alliée se trouvait. Elle a proposé de s'entretenir de la paix indépendamment du service qu'elle pouvait rendre à l'Allemagne. Elle ne lui a pas demandé quand il convenait d'en parler ; elle s'est contentée de savoir que l'Allemagne n'élevait pas d'objection contre l'idée d'en parler maintenant.

Mais l'Allemagne se réserve une porte de sortie pour ménager l'opinion publique. La *Gazette de Voss* disait, hier soir, qu'elle croyait savoir que, dimanche, était arrivé de Vienne à Berlin, un télégramme pouvant être considéré comme un commentaire officiel de *l'événement qui vient d'avoir lieu : « Les* puissances centrales restent inébranlablement fidèles à leur fraternité d'armes, même si elles sont engagées dans des voies diplomatiques différentes. »

La première impression française sur la note nous a été donnée par une dépêche de l'agence Havas. Cette réponse semble décliner l'offre d'une entrée en matière directe, mais on n'y trouve aucun de ces mots hautains qui découragent tout effort et *brisent tout espoir.*

L'agence anglaise Reuter dit que, dans les milieux bien informés, on pense que la note autrichienne sera soigneusement examinée par les puissances alliées et que, par conséquent, quelques jours s'écouleront avant qu'on puisse y répondre.

L'*Echo de Paris*, en annonçant que c'est probablement l'Espagne qui transmettra aux cabinets de Paris et de Londres la proposition austro-hongroise, croit que le refus qu'y opposerait l'Entente ne sera pas formulé. La réponse des Alliés, selon l'opinion du *Petit Parisien*, prendra la forme d'une déclaration commune qui s'adresserait aux peuples de la Quadruplice plus qu'à leurs dirigeants.

Ces sortes de déclarations bien stylées sont dans les mœurs des belligérants ; elles répondent au besoin de maintenir l'esprit public. Mais, en marge de ces réponses solennelles, il y a place pour des échanges de vues, et c'est ce but que veut atteindre l'Autriche-Hongrie. Il est parfaitement avouable, honnête et praticable. Il y a dans tous les Etats des hommes prudents et avisés auxquels on peut confier cette mission. Les tractations de Berne qui ont amené la France et l'Allemagne *à une convention parfaite pour l'échange* des prisonniers de guerre peuvent se renouveler pour un objet plus vaste et être conduites avec le même souci d'arriver à un accord durable.

On ne peut pas dire que la France, l'Angleterre et l'Italie ne souhaitent pas ardemment une paix prochaine. Mais ce qui empêcherait les gouvernements de ces Etats de se rendre à l'invitation de l'Autriche, ce serait la crainte de voir leur acquiescement mal interprété et de sentir l'exaltation guerrière de leurs troupes et de leurs populations faiblir à l'idée qu'ils consentent à parler de la paix. Mais cette crainte devrait être bien plus grande dans les empires centraux puisque c'est de leur côté qu'est partie l'initiative de paix. C'est là plutôt que le peuple pourrait avoir l'impression que le gouvernement ne croit plus à la victoire par la seule puissance des armes. Par contre, nous ne voyons pas ce que l'accueil de principe à la proposition autrichienne aurait de déprimant pour l'opinion française. Et cet accueil pourrait consister à dire : « Vous voulez parler de paix, vous avez vos raisons ; mais dites-nous vos conditions et nous verrons. »

Une conversation ainsi engagée n'a rien de mortifiant ni de périlleux, car elle n'entraverait en rien les opérations militaires. Cette conversation devra bien commencer un jour, et, puisqu'elle ne préjuge pas les événements, pourquoi ne pas la commencer tout de suite ?

L'organe des libéraux anglais, le *Daily News*, trouve que la proposition autrichienne cadre bien avec certains passages importants des discours de Lloyd-George et que le fait de repousser net les propositions autrichiennes renforcerait les extrémistes des pays ennemis. C'est l'opinion que nous exprimions hier. Le *Daily News* ajoute que l'offre autrichienne n'implique pas pour les Alliés l'abandon de leurs principes fondamentaux.

* * *

Selon les journaux anglais, l'Allemagne aurait fait des offres de paix définies à la Belgique : celle-ci devrait rester neutre jusqu'à la fin de la guerre ; après la guerre, son indépendance économique et politique serait reconstituée, et les traités de commerce germano-belges, remis en vigueur ; la Belgique emploierait ses bons offices pour assurer à l'Allemagne le retour de ses colonies ; la question flamande serait prise en considération, et la minorité flamande qui a favorisé les Allemands, ne serait pas inquiétée.

Si ces offres étaient réellement existantes, elles n'en seraient pas moins vouées à un échec certain, parce que la Belgique s'est engagée envers les Alliés à ne pas conclure de paix séparée, parce qu'*elle ne peut* pas rester neutre tant que son territoire est occupé, parce qu'on ne lui assure aucune indemnité pour la dévastation dont elle a été l'objet, parce qu'elle veut régler elle-même la question flamande sans que les Flamands puissent invoquer la protection de l'étranger.

* * *

Proportionnellement à leurs effectifs, les groupes de la Chambre française ont élu *leurs candidats à la commission de 44* membres chargée de se prononcer sur la question de savoir si la condamnation de M. Malvy entraîne sa déchéance comme député.

La liste de ces candidats sera soumise à la ratification de la Chambre aujourd'hui, mardi. Mais le groupe radical-socialiste, le groupe socialiste et le groupe républicain socialiste ont donné à leurs candidats le mandat de s'opposer à la déchéance des droits politiques de M. Malvy, et, comme ils sont la majorité — 25 sur 44 — il est d'ores et déjà presque certain que M. Malvy ne perdra pas sa qualité de député.

L'ouverture de la session fédérale

Berne, 16 septembre.

La session qui s'est ouverte ce soir, à cinq heures, a un programme très chargé. Déjà, la liste des tractanda s'est agrandie de quatre numéros, *ce qui porte à 87 le nombre des objets* que le parlement est appelé à traiter. On prévoit une reprise de la session d'automne, ou tout au moins le renvoi d'un grand nombre d'affaires à la session d'hiver.

La calamité qui s'est abattue sur la Suisse depuis la session de juin couvre de son ombre cette ouverture parlementaire. Ce n'est cependant pas à l'épidémie que le Conseil des Etats doit d'avoir perdu son plus brillant débatter, M. Adrien Lachenal. Le président, M. Bolli, a consacré à la mémoire de l'ancien député de Genève, un discours empreint de toute l'émotion que la disparition de cet aimable collègue a causée à l'assemblée entière. La carrière de M. Lachenal apparaît à M. Bolli comme un « tableau aux lignes harmonieuses ». Le président a rappelé, en particulier, le discours prononcé à Schwyz, en 1891, par M. Lachenal, en sa qualité de *président* du Conseil national. Le député de Genève entrevoyait, alors déjà, une confédération des peuples libres dans une Europe renouvelée. Il ajoutait que sa génération ne verrait pas ces nobles choses. En effet, M. Lachenal est mort avant d'avoir pu saluer l'aurore de cette alliance des peuples et de cette paix universelle qu'il voyait venir dans le lointain de ses rêves.

M. Henri Fazy, à qui le peuple de Genève vient de décerner la succession de M. Lachenal, n'est pas encore présent. Par contre, le nouveau député de Berne, M. Léon Merz, prête le serment constitutionnel, pendant que son prédécesseur, M. de Steiger, tient le procès-verbal. L'ancien maire de Berne inaugure ses fonctions de vice-chancelier de la Confédération et de premier secrétaire du Conseil des Etats. Le spectacle de ces changements et de ces départs n'est pas sans mélancolie.

Autour de l'aviation militaire

Tout en adoptant le projet d'arrêt qui alloue au Conseil fédéral un crédit de 380,000 francs pour l'achat de terrains sur la place d'aviation de Dübendorf, le Conseil des Etats a effleuré, en général, le thème de l'aviation militaire. Le rapporteur de la commission, M. von Arx (Soleure), n'a pu s'empêcher, à propos de Dübendorf, de relever les polémiques de presse qui ont dénoncé les défectuosités et les incohérences de notre système d'aviation. Trop de rouages sont en activité sur le terrain. On a, il est vrai, *désarmé la presse en invitant un certain nombre* de journalistes à visiter les ateliers de construction des avions à Thoune et en leur donnant, à cette occasion, une conférence justificative. Mais, ajoute M. von Arx, le parlement attend autre chose. Il espère que le Département militaire s'expliquera ici-même.

M. Decoppet, chef du Département militaire, fait observer à M. von Arx que toute l'affaire a été soumise à une commission technique et qu'il convient d'attendre le résultat de l'enquête avant de prononcer un jugement. Des explications seraient donc aujourd'hui prématurées. Ne nous faisons d'ailleurs pas illusion, ajoute M. Decoppet. Jamais notre petit pays, avec ses modestes ressources, ne sera en mesure de suivre le mouvement aviatique des grands Etats. Dans ce domaine, la période des tâtonnements et des perfectionnements n'est pas close. Qu'on ne s'étonne donc pas des difficultés auxquelles se heurte notre aviation militaire, avec les faibles moyens dont elle dispose.

M. von Arx reprend la parole pour dire que c'est une erreur de concentrer toute notre aviation militaire à Dübendorf, qui est à trente *kilomètres de la frontière. L'idée d'opérer ici* une décentralisation fait son chemin. On verrait de bon œil ériger une station d'aviation militaire dans la Suisse française et sur d'autres points du territoire.

A cette occasion, M. Pierre de Meuron (Neuchâtel) se souvient qu'on a endossé au compte de la dette de mobilisation beaucoup de dépenses militaires dont les générations futures bénéficieront. Pourquoi faire supporter aux contribuables actuels la charge des dépenses pour des travaux qui constituent une valeur durable ? L'orateur constate avec satisfaction que le crédit demandé pour les installations de Dübendorf ne figurera pas dans les comptes de la mobilisation.

Cette observation du député libéral neuchâtelois amène M. Decoppet à énoncer le principe *qui a présidé à la comptabilité de la mobilisation.* On a inscrit sous cette rubrique toutes les dépenses militaires urgentes.

Motion et interpellation

La liste des travaux va en s'élargissant. Déjà ce soir, une motion et une interpellation ont été déposées sur le bureau du Conseil des Etats. La motion a pour auteurs MM. Wirz (Obwald) et Böhi (Thurgovie), qui demandent la revision de l'ordonnance sur les déserteurs et réfractaires étrangers. Quant à l'interpellation, elle vient de M. Henri Scherrer (Saint-Gall). Au nom de la commission de neutralité, M. Scherrer demande au Conseil fédéral des renseignements sur l'affaire Loosli. On aimerait connaître, en particulier, les clauses du contrat qui réglait les rapports du chef du monopole des céréales avec l'administration fédérale.

AU CONSEIL NATIONAL

Le Conseil national est entré en séance à 5 heures. M. Henri Calame, président, a donné lecture de la lettre de démission de M. Henri Fazy et exprimé les regrets de l'assemblée au sujet du passage de son doyen au Conseil des Etats. *Après que le Conseil se fut levé pour* honorer la mémoire des défunts, MM. Lachenal, Tissières et Koch, M. Pellissier, élu conseiller national en remplacement de M. Tissières, a prêté le serment constitutionnel.

On a discuté ensuite le projet d'assainissement de la plaine du Rhône. Rapporteurs : MM. Chuard (Vaud) et Moser (Berne). L'entrée en matière a été votée et le projet adopté à l'unanimité.

Le Conseil s'est occupé encore des divergences séparant les deux conseils au sujet du projet sur les conséquences de droit public de la saisie infructueuse.

Le président a donné lecture, enfin, d'un « postulat » de M. Rochaix (Genève), visant à interdire l'exportation du bétail et à assurer la conservation dans des frigorifiques du bétail abattu.

La *séance* a été levée à 6 h. 55.

L'Office suisse de l'alimentation

Berne, 16 septembre.

Le Conseil fédéral a nommé secrétaire général de l'Office fédéral de l'alimentation M. E. Guggisberg, docteur en droit, à Berne, et chef du service des denrées monopolisées de cet office le lieutenant-colonel Emile Richner.

En outre, une commission de l'alimentation, adjointe à l'Office, est composée de MM. Brandenberger, directeur de la Société d'achats Union, à Olten ; Donini, secrétaire des paysans tessinois ; Grimm, conseiller national ; Jæggi, président de l'Union des coopératives, à Bâle ; Minger, président du parti agraire bernois ; Pittet, président des associations agricoles vaudoises, à Moiry ; Scherrer, député, à Saint-Gall ; Schneider, député, à Bâle ; Dr von Schulthess, président de l'Union des villes suisses ; Schürch, secrétaire de l'Union syndicale, à Berne ; Steiner, député, à Malters ; Wunderli, président du parti agraire zuricois ; colonel Zuber, commissaire central des guerres.

* * *

Un communiqué du Palais fédéral établit comme suit les compétences du nouvel office :

L'Office fédéral de l'alimentation dépend directement du Conseil fédéral. Il s'occupe des affaires se rapportant à l'alimentation, aux matières fourragères, à la répartition des marchandises, à la fixation des prix et à la lutte contre la spéculation sur les denrées alimentaires ou fourragères.

L'Office fédéral de l'alimentation se charge des services du Département militaire gérés par l'Office fédéral du pain, de ceux du commissariat central des guerres se rapportant au ravitaillement en riz, en sucre et en matières fourragères, ainsi que des services du Département politique attribués à la division des marchandises, à l'Office fédéral de secours et à la division de l'agriculture. Il a sous sa surveillance, enfin, les services de l'Office fédéral *du ravitaillement en bétail de boucherie*, du bureau pour les importations du *bétail de* boucherie et de la centrale fédérale des graisses.

La direction de l'Office est confiée à un directeur (M. le lieutenant-colonel de Goumoens. — *Réd.*), qui prend part, avec voix délibérative, aux débats du Conseil fédéral se rapportant à l'activité de l'Office. Ce directeur a voix délibérative, aux Chambres fédérales, pour les affaires qui concernent l'Office ainsi que le droit de présenter des propositions concernant un objet en discussion.

La commission de l'alimentation collabore avec l'office pour la préparation des mesures importantes.

Une commission pénale, portant le nom de « Commission fédérale pour les affaires pénales économiques », exercera à la place de l'Office les compétences pénales attribuées à celui-ci.

La question de l'évêque de Sion

Sion, 15 septembre.

L'article que la *Liberté* a consacré, il y a quelques jours, à la question de l'évêque de *Sion, a été très remarqué en Valais. Il a mis* au point un objet qui nous intéresse fort et au sujet duquel couraient les bruits les plus divers. Si nous nous occupons volontiers des choses de notre diocèse, nous sommes en général mal renseignés à leur sujet. N'était-il pas comique de voir tout le monde, du plus haut magistrat au plus humble citoyen, accepter comme pain bénit, malgré son invraisemblance, la nouvelle que le Chapitre avait procédé au choix des candidats ?

Quand les faits eurent donné un démenti à cette information, nombre de ses propagateurs dévoilèrent, avec une égale assurance, l'existence de prétendues intrigues, comme si la question n'était pas assez importante par elle-même pour attirer spontanément l'attention du Saint-Siège.

Votre article a, dans une certaine mesure, arrêté la circulation de cette rumeur, en fournissant une explication toute naturelle de l'attitude de Rome. Il faut que tous se convainquent que le seul facteur qui a joué un rôle en l'occurrence a été le souci des droits de l'Eglise et des intérêts religieux du diocèse, sans ingérence d'autre sorte.

Une fois les craintes sans fondement qui se sont produites de ce côté dissipées, une fois les principes étant seuls en jeu, il est certain *que la grande majorité du peuple valaisan* préfère que son Chef soit désigné librement par le successeur de Pierre.

Il se produira cependant certaines oppositions. Je sais telle et telle personnalité qui sont d'avis de défendre haut et ferme les prérogatives du Grand Conseil et de ne céder qu'à la dernière extrémité. La question avait d'ailleurs déjà été agitée, il y a une dizaine d'années, lors de la revision de la Constitution. On peut s'étonner qu'elle n'ait pas fait alors l'objet de tractations avec Rome. Pour s'expliquer comment ce ne fut pas le cas et pourquoi la majorité était alors hostile à une réforme, souvenons-nous que la discussion était engagée sous un tout autre angle. Nul ne songeait à ce que la désignation n'eût pas lieu dans le diocèse, et la contestation était uniquement entre le Grand Conseil et le Chapitre. Celui-ci a, en effet, *revendiqué* à maintes reprises comme son droit l'attribution que s'était accordée le corps législatif. Remarquons que M. le chanoine Grenat, qui, dans son histoire du Valais, flétrit si souvent, et avec raison, les atteintes au statut de l'Eglise, ne se soucie nullement sur ce point des droits du Saint-Siège et se souvient uniquement de ceux auxquels prétendait le Chapitre.

Ainsi posée, la question retombait dans l'éternel antagonisme des deux langues. La majorité se serait opposée de tout son pouvoir à une réforme qui, elle le craignait à tort ou à raison, eût eu pour conséquence de ne rendre épiscopables que les prêtres du Haut-Valais. La *minorité répondait que le régime* actuel l'exposait au même exclusivisme.

S'il se trouve incontestablement dans l'un et l'autre camp des éléments où la considération de langue est primordiale, il existe des personnes *qui aspirent* à l'union. Celles-ci, le mode d'élection ne devrait-il pas être modifié, chercheraient à réaliser cette union en se ralliant à des candidatures qui ont été étrangères aux dissensions passées et ne dépendent pas d'un camp plus que de l'autre. Mais serait-il sûr qu'elles triomphassent ? Ce ne serait dans tous les cas pas sans lutte, et la lutte se livrerait sur un terrain détestable. Le choix fait librement par Rome aurait ce grand avantage pratique d'enlever à la considération de langue une importance qu'elle a et qu'elle ne devrait pas avoir.

Il existe un autre motif, le motif primordial, qui porte notre peuple à saluer avec joie la réforme entrevue. C'est la question de principe. Si la réunion, dans les mêmes mains, du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel a produit autrefois des confusions regrettables ; *si le pouvoir civil s'est immiscé dans les attri*butions ecclésiastiques ; si l'accusation de jésuitisme qu'on nous a adressée n'était erronée que parce que la mentalité et les empiètements critiqués remontaient à une période bien antérieure à celle de l'empereur sacristain, aujourd'hui les choses sont changées et l'orthodoxie nous tient à cœur. Le temps est passé où le délégué épiscopal au Concile de Trente recevait l'ordre d'en référer aux patriotes avant de se prononcer sur aucune question. L'autorité ecclésiastique, en perdant ses privilèges politiques, s'est accrue et fortifiée. Nous comprenons que ce n'est pas au pouvoir laïc à désigner les évêques. Sans doute, ses choix au cours du dernier siècle furent heureux. Ils le seraient dans l'avenir encore, nous n'en doutons pas, la Providence sachant diriger les événements. Un veto de l'Autriche ne valut-il pas un Pie X

à la chrétienté ? Mais l'élu, le même élu, choisi par Rome, aura plus d'autorité, d'indépendance, de dignité. Tout bon catholique, par exemple, ne pouvait, à la lecture d'articles spécialement déplacés du *Confédéré* sur la vacance actuelle, s'empêcher d'éprouver de la répugnance à penser que, parmi les électeurs de l'Evêque, il s'en trouverait animés de la mentalité du journal de Martigny.

Le désir de Rome correspond donc, en général, aux vœux du clergé et du peuple. Parmi les magistrats, *il se heurtera à des hésitations* et sûrement au moins à des objections de forme. C'est la constitution qui attribue au Grand Conseil la nomination de l'évêque. Prétendra-t-on la reviser auparavant. Souhaitons le contraire. L'article y relatif n'a qu'une valeur éventuelle. Pour autant que, par une concession du Saint-Siège, il entre dans les attributions du pouvoir civil de proposer au Pape la personne de l'évêque, le choix en appartient au Grand Conseil. Cette concession est-elle retirée, la disposition devient sans objet, nul ne pouvant se créer des droits à lui-même. A la première revision, qui ne tardera pas, on la supprimera. Jusque là, elle sera une inutilité, non un obstacle.

Il faut insister sur ce point, car, quelle que soit la solution qui prévaudra et la forme dont on l'enveloppera, un vœu demeure ardent, c'est que le diocèse ait un chef au plus tôt. Nous sommes à une *période grave et difficile*. La transformation économique, les courants nouveaux, les antagonismes divers, les besoins de notre presse exigent de promptes solutions, des initiatives qui ne peuvent plus tarder. Dans ces conditions, une longue vacance serait susceptible d'effets funestes. Prions Dieu pour que les hommes ne mettent pas d'obstacle à ce que le siège de Saint-Théodule ait prochainement un titulaire.

X.

La guerre européenne

L'offensive alliée

Journée du 15 septembre

Communiqué français du 16 septembre, à 3 heures après midi :

Entre l'Oise et l'Aisne, au cours de la nuit, les troupes françaises ont continué à progresser.

A l'est de Vauxaillon, elles ont enlevé le Mont des Singes. Près de 300 prisonniers sont restés aux mains des Français.

Plus au sud, les Français se sont emparés de Vailly.

En Lorraine, les Français ont exécuté un coup de main dans la région de Leintrey et ont fait des prisonniers.

* * *

Communiqué allemand du 16 septembre, après midi :

Groupes d'armées du prince de Bavière et von Bœhn : Dans la dépression de la Lys, et au sud du canal de La Bassée, nous avons exécuté une entreprise réussie.

De grand matin a eu lieu, entre Havrincourt et Epéhy, un violent combat d'artillerie, qui a été suivi d'attaques partielles ennemies, près et au sud d'Havrincourt. L'ennemi a été repoussé.

Pendant la journée, l'activité de combat est restée dans des limites modérées.

Au nord-est de Vermand, près de la forêt d'Holnon et près d'Essigny-le-Grand, engagements d'infanterie.

Groupe du prince impérial : Violents combats partiels entre l'Ailette et l'Aisne. Après avoir effectué, de grand matin, des pointes infructueuses, l'ennemi est revenu à l'attaque, le soir. Il a été en général repoussé. Il a agrandi quelque peu les brèches faites au cours des combats des jours précédents et a pris pied dans la partie méridionale de Vailly.

Entre l'Aisne et la Vesle, l'infanterie ennemie est restée inactive. Nous avons déblayé les nids de Français restés sur le terrain des combats du 14 septembre.

Groupe von Gallwitz : Depuis les Côtes lorraines jusqu'à la Moselle, le combat d'artillerie a repris par moments dans la soirée. En avant de nos nouvelles positions se développèrent de violents combats d'infanterie, au cours desquels nous avons fait des prisonniers.

Le soir, l'ennemi se trouvait à peu près sur la ligne Fresnes, Saint-Hilaire, Haumont, Rembercourt, la forêt des Rappes.

Groupe du duc Albert de Wurtemberg : Des pointes ennemies sur le front lorrain ont été repoussées.

Comme représailles pour le bombardement aérien continuel de villes allemandes, nos escadrilles de bombardement ont lancé, la nuit dernière, 22,000 kilos de bombes sur Paris.

* * *

Communiqué britannique du 16 septembre après midi :

Pendant la nuit, nous avons exécuté une opération de détail couronnée de succès des deux côtés du canal d'Ypres-Commines, avançant notre ligne sur un front de plus de deux milles, faisant un certain nombre de prisonniers et capturant des mitrailleuses.

Sur le front de bataille, il y eut des rencontres avec des détachements ennemis exécutant des incursions et des patrouilles dans le voisinage de Mœuvres et près de Gavrelle. Nous avons établi de nouveaux postes dans le voisinage de Fauchy et d'Oppy.

Journée du 16 septembre

Communiqué français du 16 septembre, à 11 heures du soir :

Au cours de la journée, nos troupes ont *continué leurs attaques dans la région au nord-est* et à l'est de Sancy (entre Vauxaillon et Vailly). En dépit de la résistance opposée par les Allemands, nous avons progressé d'un kilomètre environ, sur un front de 4 kilomètres. Six cents nouveaux prisonniers et deux canons de 105 sont restés entre nos mains.

* * *

Communiqué britannique du 16 septembre au soir :

Ce soir, nos patrouilles ont ramené quelques prisonniers, dans la partie sud de notre front.

Aux environs de Ploegsteert et à l'est d'Ypres, nous avons légèrement avancé notre ligne.

Sur le reste du front, à part l'activité réciproque des deux artilleries, dans différents secteurs, il n'y a rien à signaler.

* * *

Communiqué allemand du 16, au soir :

Les attaques renouvelées de l'ennemi entre l'Ailette et l'Aisne ont en général échoué. Rien de nouveau sur les autres fronts de combat.

Les bombes sur Paris

Paris, 16 septembre.

(Havas.) — M. Troubat, sous-chef de la questure du Sénat français, a été tué au cours du bombardement aérien de la nuit dernière.

Villes allemandes bombardées

Karlsruhe, 16 septembre.

(Wolff.) — Dans la nuit du 13 au 14, un avion ennemi a attaqué la ville ouverte de Kaiserslautern ; il a jeté quelques bombes qui ont endommagé un certain nombre de bâtiments. Deux personnes ont été tuées, quatre personnes ont été blessées, l'une grièvement et les trois autres légèrement.

D'autres bombes ont été lancées dans les environs de la ville. Quelques-unes sont tombées en rase campagne. D'autres ont causé de légers dégâts dans différentes localités ; une personne a été tuée et trois autres blessées.

Karlsruhe, 16 septembre.

(Wolff.) — La nuit dernière, Karlsruhe a été attaqué par un certain nombre d'avions *ennemis arrivés en plusieurs bandes.* Toutes les bombes sauf une sont tombées en plein champ ; les dommages matériels sont sans importance. Quatre personnes ont été blessées, dont l'une grièvement.

Karlsruhe, 16 septembre.

(Wolff.) — Ce matin, des aviateurs ennemis signalés à temps, ont attaqué Stuttgart et ses faubourgs. Il n'y a pas eu de dégâts militaires. Par contre, une maison d'habitation a été détruite. Deux aviateurs ont été tués. Un certain nombre de personnes ont été blessées.

Offensive franco-serbe en Macédoine

Paris, 17 septembre.

Communiqué de l'armée d'Orient, du 15 septembre :

Le 15 septembre au matin, après une violente préparation d'artillerie, des troupes serbes et françaises ont attaqué les organisations ennemies, dans la zone *montagneuse du Dobropolje* (est de Monastir). Toute la première position bulgare a été brillamment enlevée, sur un front de 11 kilomètres, malgré les difficultés du terrain. De nombreux prisonniers, de l'artillerie et un important butin non encore dénombré sont restés entre les mains des troupes alliées. Les opérations continuent à se développer favorablement.

Sur les autres parties du front, vive activité de l'artillerie et des éléments de reconnaissance.

Les aviations serbe et française appuient efficacement la progression de l'infanterie et bombardent les voies de communications de l'ennemi.

Une université catholique en Pologne

Au sujet de la fondation d'une université catholique en Pologne, la *Civiltà cattolica* de Rome donne les renseignements qui suivent :

Une des œuvres les plus importantes que l'on songe maintenant à réaliser est la fondation d'une vraie université catholique, en remplacement de l'Académie de Pétrograd, qui, jusqu'ici, *était le seul institut* d'instruction ecclésiastique catholique supérieure pour la Pologne. Cet institut, établi en territoire étranger à la Pologne et soumis à une surveillance étroite de la part du gouvernement russe, ne pouvait répondre aux desseins du Saint-Siège.

Mgr Ropp, évêque de Vilna, élabore le plan de la future université catholique de Pologne et le remettra à l'examen de l'épiscopat polonais et ensuite à l'approbation du Saint-Siège.

Le projet de fondation de cette université a aussitôt rencontré la sympathie enthousiaste de la nation entière, et les familles les plus nobles et les plus riches, en dépit des détresses de l'heure actuelle, ont pris des engagements formels pour la somme de 23 millions de francs.

L'Académie de Pétrograd ne sera pas supprimée ; mais, dès que les circonstances le permettront, on la réorganisera au profit des *catholiques de Russie.*

Le candidat au trône finlandais

Une dépêche, de source allemande, rapporte que le prince Frédéric-Charles de Hesse, futur roi probable de Finlande et beau-frère de l'empereur Guillaume, a été blessé au cours de la première année de la guerre, alors qu'il était commandant du 81e régiment d'infanterie. Sur six de ses fils, les deux aînés ont été tués au cours de la guerre ; deux autres, âgés de dix-sept ans, et qui sont jumeaux, sont lieutenants sur le front.

Le *Vorwærts* écrit au sujet de la candidature du prince de Hesse :

« Le beau-frère de l'empereur n'a pas pu avoir le temps de se rendre compte de la chose hasardeuse qu'il entreprend : s'il devient roi de Finlande, ce sera contre la volonté du peuple finlandais. Nous ne pouvons que répéter que toute prolongation de la guerre pour des visées dynastiques est des plus impopulaires, et que le peuple n'est nullement disposé à verser une seule goutte de sang allemand pour la splendeur royale. »

Les événements de Russie

Lénine veut s'allier avec les Centraux

Berlin, 16 septembre.

Le correspondant de Moscou de la *Tægliche Rundschau* mande à son journal : « Selon la *Pravda*, Lénine a adressé de son lit la déclaration suivante aux soviets des commissaires du peuple :

« La situation sur le front tchéco-slovaque devient de jour en jour plus dangereuse. Chaque jour nous avons davantage la conviction que nous sommes impuissants si nous restons seuls. Il n'y a qu'une issue pour les soviets : une alliance offensive et défensive avec une autre puissance. Pour sauver la puissance des ouvriers et des paysans, nous ne devons pas reculer devant une alliance avec les impérialistes. »

Nécrologie

M. Abel Ferry

M. Abel Ferry, député des Vosges à la Chambre française, est décédé, dimanche soir, à 10 h., à l'ambulance du front où il était soigné.

On se souvient que M. Abel Ferry, il y a une semaine, en visite sur le front, au nord de l'Aisne, avait été blessé d'un éclat d'obus, qui avait tué du coup le député Dumesnil et l'officier qui les accompagnait.

PETITE GAZETTE

Une belle famille

L'Académie française a attribué le prix Etienne-Lamy, de 10,000 fr., à la famille Rozé-Guillet, exploitant une ferme à Saint-Jacques, près de Rennes, à l'occasion de la naissance de son vingt-deuxième enfant. Le cardinal Dubourg, archevêque de Rennes, a baptisé dimanche le jeune enfant. Mgr Duchesne et M. René Bazin, membres de l'Académie, et le P. Janvier, prédicateur de Notre-Dame, ont assisté à la cérémonie.

Mgr Duchesne a célébré, dimanche également, à Saint-Jacques, une grand'messe au cours de laquelle le P. Janvier a pris la parole.

Nouvelles diverses

La *Nouvelle Presse libre* de Vienne apprend *qu'on attend la visite du sultan de Turquie* à Vienne pour la fin de septembre.

— La commission du budget du Reichstag allemand se réunira le 24 septembre prochain, à 9 heures du matin.

— M. Pachitch, président du Conseil serbe, est arrivé à Paris, où il séjournera une semaine.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Les séances de spiritisme

La nommée Maria Serafino, âgée de 27 ans, est morte à Rivoli (Haute-Italie), à la suite de l'émotion éprouvée pendant une séance de spiritisme. Sa mère, qui la croyait endormie, a veillé pendant trois jours à son chevet dans l'espoir de la voir se réveiller.

Echos de partout

ORDRES SUCCESSIFS

Au début de la guerre, pour une raison que tout le monde a paru comprendre, on avait mis des factionnaires sous le pont de chemin de fer qui enjambe la Seine, à Asnières, près Paris.

Depuis deux ans, on avait trouvé des raisons excellentes sans doute pour les enlever.

On vient de trouver des raisons non moins excellentes pour les rétablir à leur poste.

Il y a deux ans, quelqu'un avait dit :

— A quoi bon mettre des factionnaires sous un pont qui ne saute jamais ?

Alors, on avait enlevé les factionnaires. Mais, après deux ans de réflexion, un autre quelqu'un, ou peut-être le même, a trouvé cet argument :

— Oui, mais c'est précisément quand il n'y a pas de factionnaires qu'un pont court le plus de risques de sauter.

Alors, on a remis les factionnaires. C'est ainsi que les mesures les plus contradictoires *sont parfois justifiées simultanément ou successivement*, par la plus rigoureuse logique.

MOT DE LA FIN

Ses souliers à la main, il monta l'escalier, ouvrit la porte de la chambre, entra, referma la porte sans être entendu. Il était sur le point de se mettre au lit lorsque sa femme, se réveillant à demi, murmura sans ouvrir les paupières :

— *Est-ce toi, Fido ?*

Le mari, racontant la fin de l'histoire, ajoutait :

— Pour une fois dans ma vie j'ai eu de la présence d'esprit... J'ai léché sa main !

Confédération

Les intérêts suisses en Russie

Les intérêts suisses en Russie représentent une somme d'environ 2 milliards. Une association est en train de se constituer, sous les auspices du Département politique, pour défendre et faire reconnaître ces intérêts.

L'électrification des chemins de fer

Le Conseil du 1er arrondissement s'est réuni le 12 septembre à Lausanne.

La question de l'électrification a été discutée. On a déclaré que les travaux du tronçon Brigue-Sion avancent normalement et que la section Viège-Brigue sera probablement exploitée à la fin de l'année.

Les cheminots et le comité d'Olten

Le comité central de l'association du personnel des voies ferrées propose aux associations de cheminots de constituer un fonds particulier, afin de fournir au comité d'action d'Olten les moyens nécessaires pour faire aboutir ses revendications.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Un avion étranger sur Bâle

Hier, lundi, un avion étranger a survolé le territoire suisse, à midi et demi. L'avion a volé au-dessus de la ville de Bâle à une faible hauteur. Près du poste frontière de Lyssbuchel, il essuya le feu des postes suisses et reçut probablement quelques balles, car il atterrit, peu après, *à deux cents mètres de la frontière, sur* territoire badois. Les occupants semblaient être indemnes et l'appareil peu endommagé.

Conférence germano-américaine

La *Revue* dit que la conférence germano-américaine pour l'échange des prisonniers, qui devait se réunir le 12 septembre, à Berne, a été ajournée au 23, à la suite de la mort du général allemand Friedrich, chef de la délégation allemande.

LA VIE ECONOMIQUE

Bétail contre tourteaux

Les Etats-Unis auraient exprimé à l'autorité fédérale le désir que la Suisse livre à l'armée américaine, en France, un certain nombre de milliers de pièces de bétail, en compensation desquels ils nous enverraient 2600 wagons de tourteaux.

Assistance publique et privée

Les questions d'assistance ou de bienfaisance organisée devenant de plus en plus complexes, de plus en plus difficiles à résoudre, on s'est enfin rendu compte qu'une préparation est nécessaire aux personnes qui veulent s'y appliquer, et même à celles qui sont au travail depuis longtemps et que les occupations quotidiennes empêchent de regarder au delà de leur champ restreint d'action. La Société d'utilité publique suisse a pris les devants, l'année dernière, en instituant une série de cours, qui furent suivis avec un intérêt grandissant par un nombreux public, où de hauts magistrats coudoyaient les simples particuliers engagés dans les œuvres privées de bienfaisance.

Cette année, c'est Genève qui aura le privilège d'organiser la deuxième série de cours de trois journées, du 17 au 19 octobre, où les sujets les plus divers seront abordés d'une façon pratique par des maîtres compétents, c'est-à-dire à l'œu-

---

22 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

Marquise de Maulgrand

par M. MARYAN

Le lendemain était un dimanche.

Le lundi matin, Damien demanda à sa femme si elle n'avait pas de courses à faire du côté de la rue de la Paix, pendant qu'il entrerait un instant « à la boîte ».

Oui, Pascale avait justement un petit achat à faire dans ce quartier... Elle était toujours prête à accompagner son mari ; elle ne s'était jamais blasée sur le plaisir, maintenant assez rare, de sortir avec lui.

Elle courut mettre son chapeau, entra précipitamment dans la nursery, où Bébé jouait avec de merveilleux petits pompiers, munis d'engins mécaniques, que la nurse faisait mouvoir, s'amusant elle-même du superbe jouet.

Puis elle rejoignit Damien dans le hall. L'auto attendait devant la porte.

Dix minutes après, ils s'arrêtaient devant l'immeuble dont la Société aurifère occupait le premier étage.

Damien serra la main de sa femme, et sauta à terre.

— Dans une heure, n'est-ce pas ? Pas avant, parce qu'ils vont me rendre compte d'un tas de choses...

— Ne signez rien sans lire, je vous en prie, lui glissa-t-elle à l'oreille.

Car elle était hantée par son aveu de l'avant-veille.

Mais il rit sans répondre, et disparut sous la porte cochère.

Pascale fit, dans les environs, un achat insignifiant, puis se fit conduire à la Madeleine. De plus en plus les églises étaient pour elle un lieu de refuge. Elle passa une demi-heure très douce, très reposante, priant le Maître adoré d'élever son âme, de transfigurer en secret sa vie, en apparence futile et inféconde. Puis, elle remonta dans l'auto et retourna rue de la Paix.

Elle attendit quelque temps. Damien parut enfin, rouge et agité.

— Falkhauer est parti avant-hier soir comme un insensé, dit-il, se jetant brusquement dans la voiture. Il n'est pas permis d'aimer son beau-père au point d'en perdre la tête ! Il a emporté la clef d'un de nos coffres, qui contient non seulement des papiers indispensables et des titres représentant une partie de notre capital, mais encore une réserve d'or et de billets importante. On a été obligé d'ajourner les paiements ; c'est tout à fait ennuyeux... On a télégraphié à l'adresse qu'il a donnée, mais on n'aura pas de réponse avant cet après-midi... Si encore j'étais au courant ! J'ai téléphoné à *deux des administrateurs, qui sont, eux, des* techniciens, mais ils étaient sortis... Tous les guignons !

Il avait l'air tellement bouleversé que sa femme prit peur.

— Mais un retard dans vos opérations de banque, et même dans vos paiements, ne peut pas être très important, n'est-ce pas, puisqu'on peut en dire la cause ?

— Est-ce que j'en sais rien ! J'étais entré là-dedans avec l'intention d'étudier l'affaire, et cet animal-là faisait tout par lui-même. Après tout, je m'en arrangeais... Nous autres, nous n'avons pas d'encre dans les veines... Mais quand on a assumé une telle besogne et une telle responsabilité, on reste à son poste ! Son beau-père peut bien guérir ou mourir sans lui !

— Oh ! Damien !... dit doucement Pascale, qui pensa à sa mère.

Il ne prononça plus un mot pendant le reste du trajet.

Le déjeuner fut servi aussitôt leur retour. Damien ne mangea pas, et but seulement deux tasses de café.

— Mon chéri, est-ce que vous n'exagérez pas un peu ce petit ennui ? dit Pascale, qui ne le quittait pas des yeux. Vous allez voir ces administrateurs, et ce soir, au plus tard, vous aurez *des nouvelles de Francfort... Et*, après tout, ne peut-on ouvrir cette caisse ? Il va certainement en donner l'ordre dans son télégramme.

Le front de Damien s'éclaircit brusquement.

— Naturellement ! Je suis idiot ! Je ne suis pas fait pour ces affaires-là !

— Eh bien, dit Pascale, avec la même douceur, il faudra vous retirer... La tranquillité vaut bien une petite diminution de revenus !

— *Oui, vous avez raison... Mais en attendant...* Et le caissier a une figure tellement longue !

Il prit son chapeau et embrassa sa femme.

— N'avons-nous pas de coupons de chemins de fer à toucher ? dit-elle, hésitant un peu. Vous m'aviez dit que vous vous en occuperiez... J'aurais vraiment besoin de quelque argent.

— Très bien, je vais les toucher...

Il entra dans la bibliothèque, prit les titres de sa femme, *et détacha les coupons, qu'il mit* dans son portefeuille.

— Il n'y a là que peu d'argent, et cela va me retarder, murmura-t-il avec un peu d'humeur.

Il partait lorsque, changeant brusquement de physionomie, il revint sur ses pas, et la regarda avec des yeux fous.

— Si... Si cet homme était parti pour de bon... avec la caisse ?... dit-il d'une voix altérée.

Elle poussa un cri, et, saisie de vertige, s'accrocha à son bras.

— Non !... Oh ! Damien ! vous aviez confiance !... Ce matin encore !... Vous n'avez rien vu... rien vu de suspect ?

— Naturellement non ! Mais ils ont tous là-bas des airs si étranges ! Non ! non, je ne crains rien ! Je suis ignare, c'est vrai, mais les autres administrateurs auraient vu, deviné... Ils sont honnêtes, du moins ceux que je connais. Maupas, Sauran, Genellière... Laissez-moi partir, chérie... Je reviendrai calmé, tantôt, riant de ma folie...

Et il sortit précipitamment, la laissant anéantie.

Elle n'avait eu ni le temps, ni la présence d'esprit de lui demander si, en sa qualité de membre du conseil d'administration, il avait une responsabilité morale et pécuniaire. Maintenant, il lui semblait voir passer devant ses yeux des lueurs fulgurantes... Elle entrevoyait un abîme... abîme de ruine, de honte, peut-être... Mais elle avait appris à maîtriser son imagination et ses impressions, et elle réussit, cette fois encore, à se dominer.

Pourquoi grossir un incident qui n'avait peut-être pas de portée ? Elle se rappela l'intérieur confortable, mais simple de la baronne, *sa placidité, les projets qu'elle énonçait*, l'émeraude offerte la veille par son mari... On recevrait sans tarder un télégramme, et cette panique sans fondement serait oubliée. Mais c'était une leçon : Damien n'avait ni la capacité spéciale d'un homme d'affaires, ni la persévérance nécessaire pour s'éclairer... Il avait eu peur... Tant mieux, il ne signerait plus sans lire, et il avait parlé lui-même de se retirer de la Société.

Elle avait fait demander son fils, *et elle avait* repris assez de sang-froid pour jouer avec lui, lorsque le valet de chambre, qui était nouveau dans la maison, frappa à sa porte.

— C'est une dame qui ne veut pas monter, et qui m'a chargé de remettre sa carte à Madame la marquise...

C'était la carte de Mme Bégard, qui y avait crayonné ces mots : « Es-tu seule ? J'arrive inopinément, et suis descendue à ma pension ordinaire ».

(A suivre.)

SOMMAIRE DES REVUES

Revue des Jeunes. — Organe de pensée catholique et française. 25 août : Louis Rouzic : Le mouvement religieux à l'Ecole Polytechnique. — Léontine Zanta, docteur ès lettres : La femme et la vie de l'esprit. — M. Jacquin, professeur à l'université de Fribourg : Saint Polycarpe. — Pierre de Lescure : L'organisation de la matière. — Renée Zeller : L'île de la paix. — Th. Mainage : Une ligue des droits des catholiques. — Les livres, par Victor Bucaille, Charles Pichon, Robert Vallery-Radot.

Le N° 0 fr. 60 ; n an, 12 fr. ; 6 mois, 7 fr. 3, rue de Luynes, Paris, VII.

vre depuis longtemps sur le terrain qu'il s'agit d'explorer. Dès maintenant le Bureau central de bienfaisance (1, Taconnerie, Genève) est prêt à répondre aux demandes de renseignements qui lui seront adressées.

Pour la Semaine suisse

Au moment où va commencer la seconde Semaine suisse, je voudrais m'adresser à notre peuple, à l'opinion publique, à nos producteurs, et surtout à nos consommateurs, et leur dire ceci :

Dans une démocratie, le gouvernement, — il faut prendre le mot en son acception la plus large, — n'est point, ne doit point être là seulement où sont les autorités légales, mais partout où se trouve une grande idée politique, technique, intellectuelle, économique ou morale à réaliser.

La Semaine suisse est une de ces grandes idées qui démontrent la vérité de cet axiome. Conçue par le petit groupe schaffhousois de la Nouvelle Société helvétique, étudiée, préparée par cette dernière, elle a été réalisée malgré des difficultés qu'on aurait pu supposer au premier abord insurmontables, avec la collaboration des principales associations productrices ou d'utilité publique dans notre pays, avec l'appui également de presque tous nos gouvernements cantonaux. Mais elle n'a pu réussir, elle ne réussira cette année mieux encore, que par la bonne volonté, le zèle des consommateurs, des acheteurs, c'est-à-dire de notre peuple. On voit par cet exemple comment, sans faire intervenir les autorités et la loi, une démocratie consciente, éduquée, arrive à se gouverner elle-même, c'est-à-dire à se discipliner, à réaliser un progrès décisif dans un domaine aussi important, et aujourd'hui aussi menacé, que celui de son indépendance économique, de laquelle, ne l'oublions jamais, dépend son indépendance tout court. L'initiative individuelle commence : un homme conçoit une idée, il l'expose à un groupe restreint, qui l'examine et la trouve réalisable ; une association plus vaste l'adopte et la met à l'étude ; à cette étude participent d'autres associations, d'autres « compétences » ; une campagne s'organise, et l'exécution devient possible le jour où le peuple lui-même éclairé intervient.

Or le peuple, c'est l'« homme dans la rue », qui s'arrête devant une vitrine, y remarque des marchandises suisses ou fabriquées en Suisse, entre et achète ; c'est la jeune fille qui, en train de faire ses emplettes, préfère un chapeau confectionné chez nous à un prétendu « article de Paris ou de Vienne » ; c'est l'étudiant qui achète l'œuvre d'un écrivain, d'un poète national, c'est aussi le commerçant, qui dans n'importe quelle petite boutique de village, arrange le plus coquettement possible des produits indigènes avec l'estampille de la « Semaine », c'est vous, c'est moi, c'est l'union compacte de toutes les bonnes volontés individuelles, chacun faisant son effort, chacun apportant sa pierre, sa brique ou son caillou avec lequel édifier le rempart de notre indépendance économique.

Mais je viens de prononcer le terme essentiel : bonne volonté individuelle. J'en ajouterai un autre : largeur de vues. Car, en définitive, ce n'est pas tant la bonne volonté qui, chez nous, fait défaut, — nous en avons à revendre et nous le montrons à toute occasion, — que la largeur de vues. Au lieu de voir le but et l'ensemble, nous nous heurtons à des détails, à des chicanes, à des incidents. Et surtout, nous nous méfions, nous avons peur d'être dupes, d'être, *comme on dit, « mis dedans ». C'est le* meilleur moyen d'être « mis dedans » par soi-même. Rien de grand ne s'accomplit avec l'esprit de critique et de méfiance. Et cet esprit particulariste qui, reconnaissant l'idée juste, mais se refusant à marcher avec les autres, refait pour son compte une manifestation analogue, isolée, sans lendemain, qui est une concurrence au détriment de l'œuvre à laquelle on ne veut pas franchement se rallier. De là des abstentions encore trop nombreuses que nous avons constatées lors de la Semaine suisse de 1917 et que je souhaite pour ma part ne plus rencontrer en 1918, car elles sont nuisibles, non seulement à l'œuvre, mais au pays. A l'heure où nous sommes, l'avenir appartient non point aux oppositions systématiques — toujours stériles à la longue, — mais à ceux qui agissent positivement. Soyons donc bien des constructeurs !

Toute entreprise est d'intérêt national qui fait collaborer tous les Suisses à une œuvre de défense économique. Or, une œuvre comme la Semaine suisse ne peut, du premier jour, être parfaitement mise au point ; pour qu'elle progresse, il faut qu'elle commence par faire ses expériences ; il faut qu'elle soit elle-même appuyée, dirigée, orientée par les consommateurs, par les commerçants et par les producteurs, sans exception.

On a fort bien défini la Semaine suisse : une exposition nationale décentralisée, fédéralisée. Au début de cet automne, dont les longues soirées aux crépuscules de sang évoquent un dur hiver de lutte pour l'existence, oserai-je la comparer à, — ce que nous voudrions qu'elle fût, — un immense arbre de Noël étendant sur tout le pays entier ses rameaux chargés de tout ce que les mains suisses produisent pour nos besoins et nos plaisirs, pour notre nécessaire et notre superflu ? Et je désirerais qu'il n'y eût, dans cette vaste demeure qu'est notre patrie, pas un artisan, un marchand, un producteur qui ne suspendît aux branches de cet arbre une marchandise ; et pas un enfant qui ne vînt en détacher un jouet, pas une jeune fille qui n'y trouvât un ruban, un mouchoir, un peigne, un collier pour sa parure ; pas une table sous la lampe devant un foyer de chez nous, qui ne fût égayée par un objet portant cette estampille rouge et blanche, semblable à un tout petit morceau découpé dans la soie de notre bannière.

G. de Reynold.

Concert d'orgue à la cathédrale de Berne

Invité par mon aimable collègue du « Münster » de Berne à son concert d'orgue de mardi, je voudrais dire aux lecteurs de la *Liberté* mes impressions musico-religieuses parce que, à Fribourg, on aime la musique d'orgue proprement dite et qu'on y cultive le chant liturgique.

M. Graf, excellent organiste, connaît toutes les ressources de son bel instrument. Les qualités de son jeu se résument en deux mots : parfaite technique et sens artistique. Contribuait à la séance un baryton bernois, M. Nahm, beau timbre, diction intelligente, voix très bien posée et d'un rythme sans hésitation.

Le programme d'orgue comprenait des œuvres de Mendelssohn, Liszt et Reger, tandis que le soliste se faisait entendre dans des lieds de Schumann et de Wolf.

Après les toujours admirables variations de Mendelssohn, M. Graf fit précéder les « Phrases liturgiques « de Liszt, par les lieds de Schumann, le mystique. L'effet réussit. L'orgue entonne alors un grandiose « Introitus », sorte de paraphrase sur un motif de notre graduel.

Puis, voici un *Salve Regina*, doux, tendre, confiant, plaintif, très bien registré, qui impressionne les mille âmes recueillies : « Je te salue, Notre-Dame de Berne, Reine de la Paix, ô clémente, ô douce Vierge Marie !... » Reportons-nous cinq siècles en arrière dans cette même cathédrale dédiée à la Vierge-Mère alors que le peuple bernois chantait en chœur cette canlène grégorienne... Combien ce morceau est dans son cadre !...

Ensuite, c'est un *Credo* imposant, puissant comme le roc sur lequel repose invincible l'Eglise catholique dont les orgues de la cathédrale de Berne chantent inconsciemment l'immuable grandeur.

Enfin, la dernière phrase de Liszt est un *Agnus Dei*, dont j'avoue n'avoir pas suivi toute l'intrinsèque beauté, parce que le bruit d'une personne pressée vint m'arracher brutalement à ma religieuse méditation.

Et que conclure après cela, sinon que notre musique liturgique est admirable, que nous devons être fiers de voir nos frères séparés lui faire une si large place dans leurs manifestations artistiques et qu'enfin il nous importe de la cultiver toujours davantage, d'en faire nos délices et de nous rapprocher par elle de plus en plus de l'Eternelle Beauté.

Jos. Gogniat, organiste.

FRIBOURG

Missions intérieures

Voici le résultat de la collecte faite à Fribourg dans le courant de cette année, par les soins de la section des dames de l'Association catholique, avec le concours de dévouées quêteuses, qui ont droit à la reconnaissance des catholiques de la Diaspora :

Rectorat de Saint-Maurice, quêteuses : Mlle Elise Bornet et Mme Richard-Girardin : 99 fr. — Rectorat de Saint-Jean : Neuveville (Mlles Kolly et Jordan) : 81 fr. 30 ; Planche (Mlles E. Rœssly et Rosa Ackermann) : 87 fr. 10 = 168 fr. 40 centimes ; rues des Epouses, du Tilleul, des Chanoines (Mlles M. Schmutz et M. Gachoud) : 420 fr. 70 (dont un don anonyme de 10 fr.) ; rue du Pont-Suspendu et Grand'rue (Mlles L. Auderset et M. Wassmer) : 297 fr. 50 ; quartier Saint-Barthélemy (Mlle E. Bornet et Mme Richard) : 29 fr. ; rues de Morat, de la Préfecture, place de Notre-Dame (Mlles L. Peyraud et V. Buclin) : 209 fr. ; rue de Lausanne (Mlles M.-L. Zehntner et E. Savoy) : 459 fr. ; rues de Romont, de l'Hôpital, Grimoux (Mlles A. Lehmann et J. Bochud) : 140 fr. ; Gambach (Mlles A. Lehmann et J. Bochud) : 76 fr. 50 ; quartier de Pérolles (Mme E. Piller et Mlle M.-R. Brünisholz) : 176 fr. Séminaire diocésain, 65 fr. 45 ; Convict Albertinum, 91 fr. ; Convict Salésianum, 48 fr. ; don anonyme, 100 fr. Dons remis à l'Evêché, 63 fr. Total : 2377 fr.

Il y a lieu de signaler encore les dons extraordinaires : un legs de 2000 fr. de Mlle M. Muller, et le généreux don anonyme de 9600 fr. (jouissance réservée).

Notre ville a contribué pour une bonne part au *réjouissant résultat constaté par le dernier* rapport spécialement pour le canton de Fribourg.

L'épidémie

Dans la ville de Fribourg, quelques cas nouveaux sont signalés. A l'hôpital des bourgeois, il y a ce matin trois cas graves et, à la Providence, l'état de quatre malades demeure inquiétant. L'autorité communale prendra, dans sa séance d'aujourd'hui, les mesures que comporte la situation, notamment en ce qui concerne l'ouverture du lazaret. Le public attend ces mesures.

* * *

La statistique officielle des cas constatés par *un certain nombre de médecins montre que l'épi*démie sévit encore assez fortement dans toutes les parties du canton. Nous publierons demain cette statistique.

* * *

De la Rive droite :

Mauvaises nouvelles de Pont-la-Ville, où plusieurs pneumonies se sont déclarées. Le lazaret d'Ependes est plein ; deux malades de Treyvaux y ont encore été conduits hier.

Quatre cas de pneumonie grippale sont annoncés ce matin de Saint-Sylvestre.

* * *

On télégraphie d'Altstætten (Saint-Gall) aux *Freiburger Nachrichten* que 250 soldats du bataillon 17 sont malades de la grippe. Il y a deux cas graves.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

L'offensive franco-anglaise

Commentaire français

Paris, 12 septembre.

(Havas.) — Il est encore difficile d'apprécier l'importance du succès de l'offensive franco-serbe annoncée par une dépêche *Havas* de Salonique. Toutefois, il semble que les Bulgares aient subi une défaite sérieuse, qui améliore notre situation à Monastir et ouvre à nos vaillants alliés serbes le chemin de la patrie, notamment celui d'Uskub, situé à une centaine de kilomètres du lieu de la victoire. Nos opérations continuent favorablement.

Il y a lieu de rappeler que, tout récemment, le tsar Ferdinand de Bulgarie, dans une entrevue avec l'empereur Guillaume, signalait la situation difficile de ses armées épuisées et démoralisées et réclamait des renforts allemands. *Mais le temps est passé où les Allemands se* flattaient de porter secours à leurs alliés défaillants, Autrichiens, Turcs et Bulgares. Au contraire, ce sont eux qui sollicitent des hommes pour tenir tête aux armées de Foch. Ceux-ci ne leur laissent pas le temps de se ressaisir.

Mangin a remporté des succès qui, pour ne pas être mesurés par de nombreux kilomètres, n'en sont pas moins d'une importance essentielle. Il suffit de jeter les yeux sur la carte pour se rendre compte que son armée, par des prodiges d'héroïsme, a conquis des positions qui prennent en enfilade les tranchées où les Allemands espéraient pouvoir se maintenir sur la rive droite de l'Aisne, entre Celle-sur-Aisne et Villers-en-Prayères. Nos ennemis devront bientôt songer à se replier sur le Chemin-des-Dames; mais, là encore, Mangin, par les progrès qu'il a *réalisés au sud de Vauxaillon et à Allemant*, et, hier encore, au nord-est et à l'est de Sancy, se rapproche du fort de la Malmaison, d'où il prendra à revers le Chemin-des-Dames.

Les critiques militaires allemands, qui connaissent les sacrifices considérables mais vains que fait l'état-major pour arrêter les progrès de Mangin, commencent à préparer l'opinion à un repliement, bien entendu, qu'ils annoncent sans importance, mais qui, en réalité, pourrait avoir des conséquences extrêmement intéressantes.

Une simple constatation. L'armée Mangin est arrivée à quatre kilomètres environ du fort de la Malmaison. La lutte est très sévère ; mais, après les contre-attaques des jours précédents, ce sont les Allemands qui plient, en nous laissant des prisonniers et des canons.

Sur le rete du front, nos armées organisent leur conquêtes et se préparent à de nouvelles actions. Les lignes américaines ont été portées à la hauteur de Fresnes, Saint-Hilaire, Haumont et Rambercourt.

De même, à l'est de Verdun, nous avons pu donner un peu l'air à nos positions dans la région de Dieppe-Abaucourt, mais on ne signale pas d'engagement violent.

Bulletin américain

Paris, 17 septembre.

Communiqué officiel du 16 septembre, à 9 heures du soir :

Sauf des combats locaux au cours desquels nous avons fait des prisonniers, et en dehors d'une activité croissante de l'artillerie et de l'aviation, il n'y a rien à signaler dans le secteur de Saint-Mihiel.

En Macédoine

Salonique, 17 septembre.

(Havas.) — Avant-hier, les troupes françaises et serbes, après une violente préparation d'artillerie, ont attaqué les positions ennemies puissamment organisées du front Vetrenik-Dobropolje-Sokol, que les Bulgares ont fortifié pendant deux ans et demi et qui formait la partie la plus importante de tout le front de Macédoine.

La première position ennemie, sur le front serbe, a été enlevée sur une étendue de 11 kilomètres. De nombreux prisonniers et canons, et du butin de toutes sortes non encore dénombré sont tombés entre nos mains. Les opérations continuent favorablement.

Les aviations française et serbe, bombardant les campements ennemis, ont lancé 1150 kilos de projectiles sur les gares de dépôt de Gradeko et de Resimboj. De très grandes explosions et de nombreux incendies ont été constatés. Les aviateurs, livrant des combats, ont appuyé efficacement la progression de l'infanterie.

Commentaire allemand

Berlin, 17 septembre.

(Wolff.) — Sur le front de Cambrai, les Anglais continuent leurs attaques. Toutefois, il semble que le mordant de leurs troupes ait eu à souffrir de ces huits jours de combats presque ininterrompus.

Les Français attaquent avec la même opi*niâtreté entre l'Ailette et l'Aisne. Dans la ma*tinée du 15, ils ont cherché vainement à progresser au sud de la route de Soissons à Laon.

Entre la côte lorraine et la Moselle, les Français et les Américains prennent prudemment contact avec nos nouvelles positions.

Bolchévistes battus par les forces de l'Entente

Moscou, 17 septembre.

(Wolff.) — Selon la *Pravda*, une bataille a eu lieu, sur le front d'Arkhangel, entre les troupes des bolchévistes et le détachement franco-anglo-américain, dans lequel les bolchévistes eurent d'abord le dessus. Un détachement anglais, arrivant au secours, repoussa les troupes russes, qui se sont enfuies en désordre et en panique.

La note austro-hongroise

Vienne, 17 septembre.

(B. C. V.) — Le ministre des affaires étrangères a adressé, le 14 septembre, au nonce apostolique, Mgr Valfrè di Bonzo, la note suivante :

« Monsieur le Nonce,

« Après quatre années d'une lutte inouie et de sacrifices immenses, la guerre qui ravage l'Europe n'a pu amener une décision. Toujours guidé par l'esprit de conciliation qui a inspiré sa note du 12 septembre 1916, le gouvernement impérial et royal a décidé de faire une démarche auprès de tous les Etats belligérants pour les inviter à préparer, par un échange de vues confidentiel et non obligatoire, une paix honorable pour tous.

« Le gouvernement impérial et royal se rappelle avec gratitude l'émouvant appel que Sa *Sainteté le Pape a adressé l'année dernière à* tous les belligérants *pour les exhorter à s'en*tendre entre eux et à redevenir frères. Sûrs que le Saint-Père ne cesse de souhaiter ardemment que les bienfaits de la paix soient bientôt rendus à l'humanité souffrante, nous espérons fermement que Sa Sainteté sera disposée à accompagner notre démarche de sa sympathie et à la seconder par l'influence morale qu'Elle exerce dans le monde entier.

« C'est dans cette idée que je prie Votre Excellence de vouloir bien soumettre à Sa Sainteté le texte ci-inclus de la note en question.

« Veuillez agréer, Monseigneur, les assurances de ma plus haute considération. »

Berlin, 17 septembre.

(Wolff.) — Le *Berliner Tageblatt* écrit :

La commission des divers groupes des partis de la majorité du Reichstag s'est réunie hier matin pour discuter surtout la date à laquelle la grande commission du Reichstag se réunira.

L'opinion générale fut sensiblement que, à la suite de la note de paix austro-hongroise, la réunion de cette commission devait avoir lieu le plus tôt possible. Le président de la commission Ebert est chargé de s'entendre avec le chancelier de l'empire pour que la grande commission se réunisse encore, si possible, avant la fin de la semaine.

Au cours de la discussion qui eut lieu hier, entre les chefs des partis de la majorité, chez le chancelier, on s'occupa surtout de la démarche de paix de l'Autriche-Hongrie. Mais il est faux de prétendre, comme on l'a fait d'un autre côté, que les chefs des partis de la majorité aient exprimé au chancelier leur désapprobation de ce qu'il n'ait pas tenu au moins les chefs des partis au courant des événements qui se préparaient la semaine dernière. L'Autriche-Hongrie a envoyé la note en question de son propre mouvement. L'Allemagne officielle ne pouvait donc pas prendre position à son égard avant que cette note soit parvenue à Berlin.

Comme le Reichstag, le gouvernement est d'avis que nous devons prouver notre volonté de paix en approuvant la note, même si l'on est plus sceptique à Berlin qu'à Vienne sur les résultats probables de cette démarche.

Au cours de la discussion entre les chefs de partis du Reichstag, on affirma également que le discours du vice-chancelier Payer, à Stuttgard, était conforme aux opinions de tous les *cercles dirigeants de l'Empire.*

Rome, 17 septembre.

(Stefani.) — Commentant la proposition de paix de l'Autriche, le *Giornale d'Italia* dit :

Le cabinet de Vienne est sournois à la façon autrichienne et veut atteindre le comble de l'offensive de paix que les empires centraux sont en train de mener avec un acharnement croissant, depuis que les événements sur le front ouest ont pris une allure désastreuse pour eux.

« L'Autriche désire la paix plus intensément que l'Allemagne, à cause de sa situation intérieure tragique. Mais ce serait une grave erreur pour nous, si nous nous bercions de l'illusion que notre ennemie particulière est disposée pour cela à satisfaire à nos aspirations légitimes.

« La seule réponse qu'on puisse donner à cette communication est de rassembler avec un enthousiasme toujours plus grand nos forces, afin d'être en mesure d'infliger de nouveaux coups efficaces aux armées ennemies sur tous les fronts. Ce sera le meilleur moyen de faire revenir à la sagesse les cercles dirigeants de Vienne et de Berlin. »

Le *Fronte interno* dit :

« Nos soldats répondront à cette calomnie de l'ennemi avec des canonnades, comme les Américains ont répondu aux fausses jérémiades de Guillaume II en faisant arriver leurs obus sur Metz. »

Vienne, 17 septembre.

(B. C. V.) — Se basant sur des renseignements puisés à bonne source, les journaux ex*posent de la façon suivante la façon dont* les cercles dirigeants de l'empire allemand considèrent la note du comte Burian :

« Le gouvernement allemand avait eu connaissance de la note avant qu'elle fût remise. La remise de la note a eu lieu exclusivement du côté austro-hongrois, et pour les motifs exposés dans la note. C'est pourquoi, comme il s'agit d'un acte spontané de l'Autriche-Hongrie, la question de l'assentiment antérieur ne se pose pas. D'autre part, les relations de confiance entre l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne n'ont nullement été atteintes et la politique de l'alliance n'en a nullement souffert. »

Londres, 17 septembre.

(Reuter.) — Parlant hier au lunch offert aux délégués de la presse impériale, M. Balfour a dit, au sujet de la note autrichienne, que, dans les propositions faites, il ne voit pas le moindre espoir d'arriver à une paix qui soit plus qu'une simple trêve.

Le discours de M. Balfour peut se résumer par cette phrase : « Cette proposition ne peut amener aucun résultat. »

L'Alsace-Lorraine et la France

Paris, 17 septembre.

(Havas.) — Un décret réorganise les services de l'Alsace-Lorraine, qui sont désormais centralisés à la présidence du Conseil, sous l'autorité du sous-secrétaire d'Etat à la présidence.

Cette centralisation renforcera l'administration du territoire reconquis et formera l'armature du service qui pourvoira à l'administration de nos provinces, quand elles feront retour à la mère-patrie.

M. Jules Cambon, déjà conseiller pour les affaires franco-américaines, est nommé conseiller pour les affaires d'Alsace-Lorraine et assistera le sous-secrétaire d'Etat.

Chambres fédérales

Berne, 17 septembre.

Le *Conseil national* aborde la question du renouvellement de l'impôt de guerre.

M. Arthur Eugster, président de la commission, rapporte. Il expose la nécessité de trouver de nouvelles ressources et fait prévoir une dette d'un million et demi au minimum. La majorité se rallie au projet du Conseil fédéral, et propose d'élever de 2500 à 3000 fr. le minimum imposable du produit du travail.

M. Musy (Fribourg) rapporte en français.

Au *Conseil des Etats*, au nom de la commission de neutralité, MM. Wirz (Obwald) et Bœhi (Thurgovie) présentent une motion demandant la revision de l'article qui prévoit le refoulement des déserteurs et réfractaires étrangers.

La crise du papier

Berne, 17 septembre.

Le Conseil fédéral a pris un arrêté accordant un allégement dans les mesures de restriction de l'emploi du papier pour certains journaux.

L'usage des trottoirs

De la Direction de police locale :

Les enfants sont priés de ne pas faire usage de leurs trottinettes ailleurs que sur les places et jardins publics.

Samedi 14 septembre, une petite fille a renversé avec sa trottinette un vieillard ; l'accident aurait pu être très grave.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

C. A. S., section Moléson. — Par raison de prudence, en ces temps d'épidémie, la section *Moléson* C. A. S. renonce à sa course au Petit Brun.

Calendrier

Mercredi 18 septembre

Quatre-Temps, jeûne et abstinence

Saint JOSEPH DE CUPERTINO, confesseur

Saint Joseph, appelé de Cupertino, du lieu de sa naissance, fut d'une origine obscure, mais sa mère l'éleva dans de grands sentiments de piété. Il s'enrôla dans l'Ordre des Frères Mineurs et tâcha d'imiter saint François en tout, particulièrement dans son amour de la pauvreté. Il fut favorisé de nombreuses extases et du don de miracles. Il mourut le 18 septembre 1666.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 17 Septembre

BAROMÈTRE

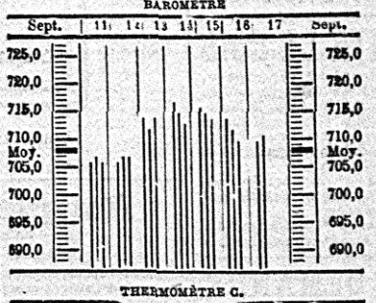

THERMOMÈTRE C.

Sept.	11	12	13	14	15	16	17	Sept.
7 h. m	12	11	1[illegible]	11	7	12	11	7 h. m.
11 h. m	14	14	15	14	16	17	18	11 h. m.
7 h. s.	15	13	13	17	15	19		7 h. s.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 17 septembre, midi.

Ciel nuageux. Petites pluies. Légère baisse de la température.

FABRIQUE Ecole LÉMANIA
Préparation rapide, approfondie.
BACCALAURÉATS
Maturités

Buvez le
STIMULANT
Apéritif au Vin et Quinquina

Musique LANDWEHR
Fribourg

Nous avons le regret de faire part de la mort de notre collègue

Monsieur Henri Nordmann

membre passif

L'enterrement a lieu aujourd'hui, mardi 17 septembre, à 1 ½ h. de l'après-midi.

Les familles Gougler et alliées, profondément touchées des marques de sympathie qui leur ont été témoignées dans le grand deuil qui vient de les frapper, remercient sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.

Paul SAVIGNY & Cie
Fabrique d'articles pour la Photograp., Bd de Pérolles 59,
ENGAGERAIT

jeune demoiselle

de **toute confiance** comme **apprentie** de commerce.

JEUNES FILLES

sérieuses, libérées de l'école, comme **aides à la fabrication** et aux expéditions. 5108

On demande une bonne

sommelière

S'adresser au **Café Saint-Joseph, Fribourg.** 5092

Bonne à tout faire

est demandée tout de suite pour petite famille catholique. Bon traitement et gages 45 fr. par mois. — S'adresser : **28, Av. Eug. Rambert, Lausanne.**

On demande

UNE JEUNE FILLE

de la campagne pour aider à la maîtresse de maison, dans une pension catholique, près de Lucerne. Occasion d'apprendre l'allemand. Place pas pénible, bon traitement.

S'adresser sous P 5383 Y à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Une jeune personne

demande place comme cuisinière ou ménagère dans famille de 2-3 personnes. Entrée à convenir.

S'adres. sous chiffre P 5415 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

A LOUER

1° chambre meublée à 1 ou 2 lits;
2° chambre et cuisine meublées.
S'adresser : **Vignettaz, 21.**

UN CHIEN

blanc et jaune, race St-Bernard, **s'est retiré chez Glauser** *frères*, **aux Maçons, Granges-Paccot.**

Le réclamer contre payement des frais et pension.

ATTENTION

Papiers peints, bon marché

Vient d'arriver un grand lot de soldes pour des petites chambres.

Profitez de l'occasion avant le rationnement du papier.

Les premiers sont toujours le plus beau choix. 5101

F. BOPP, Ameublements,
FRIBOURG, rue du Tir, 8.

VENTE DE BOIS

Vendredi 27 septembre, à 11 ½ h. du matin, au café de l'Union, aux Planches, la Municipalité des Planches-Montreux exposera en vente environ 132 m³ de bois de sapin sur pied dans la forêt de la Joux.

Prendre connaissance des conditions au **Greffe municipal des Planches.**

Montreux, le 14 septembre 1918.

Greffe municipal.

ON DEMANDE à louer

pour le 1er octobre ou plus tard, **un appartement** de 2 ou 3 chambres, avec gaz, électricité, jardin pour ménage de 2 personnes, de préférence aux Dailettes. 5088

Offres sous P 5336 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Vente de domaine

Samedi 28 septemb. 1918, à 2 heures du jour, à l'auberge de la Croix-Blanche, à

AVENCHES

Mme veuve Elisabeth Fauer, au Moulin Gris, près Avenches, exposera en vente, aux enchères publiques, son domaine dit du **„Moulin Gris"** en un seul tenant, sur la route cantonale Fribourg-Avenches, d'une contenance de **32 poses,** dont une en forêt. Grange à pont. — Eau de source. — Bâtiments en bon état. Terrain très productif.

Avenches, le 13 septembre 1918.

Treyvaud, notaire.

9me Emprunt fédéral de mobilisation

de 1918

au taux de 5 %, remboursable au pair, le 30 septembre 1924

Coupons semestriels aux 31 mars et 30 septembre

Emission de Fr. 100,000,000.— offerts en souscription publique à 99 ½ %
jouissance du 30 septembre 1918

PROSPECTUS

Cet emprunt est créé en vertu des pleins pouvoirs conférés au Conseil fédéral le 3 août 1914. Il est représenté par des obligations de Fr. 100.—, 500.—, 1000.— et 5000.— de capital nominal au porteur, qui pourront être déposées gratuitement à la Direction des services fédéraux de caisse et de comptabilité, à Berne, contre des certificats nominatifs, toutefois pour des montants qui ne sont pas inférieurs à Fr. 1000.— de capital. Cet emprunt est remboursable au pair, sans avis préalable, le 30 septembre 1924.

Les titres de cet emprunt seront acceptés au cours d'émission, soit à 99 ½ % plus intérêts courus en paiement des futurs impôts de guerre

Les coupons et les titres échus seront payés en monnaie suisse, sans frais, à la Caisse d'Etat fédérale, à Berne, aux Caisses d'arrondissement des postes et des douanes suisses, aux guichets de la Banque Nationale Suisse, aux guichets des banques faisant partie du Cartel de Banques Suisses ou de l'Union des Banques Cantonales Suisses; le paiement des coupons et le remboursement des obligations seront exempts de toutes taxes, retenues ou timbres quelconques de la part du gouvernement fédéral.

L'emprunt sera coté aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Neuchâtel, Saint-Gall et Zurich.

Les publications relatives au service de l'emprunt seront faites dans la « Feuille officielle suisse du commerce ».

BERNE, le 10 septembre 1918.

Le Département fédéral des finances :
MOTTA.

Les établissements soussignés ont pris ferme ledit emprunt de Fr. 100,000,000.— et l'offrent en souscription publique à

99 ½ % du 17 au 27 septembre 1918

La **répartition** aura lieu aussitôt que possible après la clôture de la souscription.

Si les demandes dépassent le montant de l'emprunt, les souscriptions seront soumises à réduction.

La **libération** des titres devra avoir lieu du **10 octobre au 15 novembre 1918,** plus intérêt à 5 % du 30 septembre au jour de libération.

Berne, Bâle, Genève, Lausanne, Neuchâtel, St-Gall, Sarnen, Soleure et Zurich, le 16 septembre 1918.

CARTEL DE BANQUES SUISSES :

Banque Cantonale de Berne.	**Union Financière de Genève.**	**Crédit Suisse.**
Société de Banque Suisse.	**Banque fédérale, S. A.**	**Banque Commerciale de Bâle.**
Société Anonyme Leu & Cie.	**Union de Banques Suisses.**	**Banque Populaire Suisse.**

AU NOM DE L'UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES :

Banque Cantonale de Bâle.	**Banque Cantonale de Zurich.**	**Banque Cantonale de Saint-Gall.**
Banque Cantonale Neuchâteloise.	**Banque Cantonale Vaudoise.**	**Banque Cantonale Soleuroise.**
	Banque Cantonale d'Obwald.	

Domiciles de souscription du canton de Fribourg :

Fribourg : Banque de l'Etat de Fribourg. Banque Populaire Suisse. Banque Cantonale Fribourgeoise. A. Glasson & Cie. Week, Aeby & Cie.

Bulle : Banque de l'Etat de Fribourg. Banque Cantonale Fribourgeoise. Banque Populaire de la Gruyère. Crédit Gruyérien.

Estavayer : Banque de l'Etat de Fribourg.

Estavayer : Banque cantonale Fribourgeoise. Crédit agricole et industriel de la Broye. Banque d'Epargne et de Prêts.

Morat : Banque de l'Etat de Fribourg. Banque Cantonale Fribourgeoise.

DIRECTION DE L'ÉDILITÉ de la VILLE de FRIBOURG

Reconstruction de la terrasse des Arcades

La Direction de l'Edilité de la Ville de Fribourg met au concours les travaux de la restauration des Arcades, comprenant : Maçonnerie, béton armé, balustrade en molasse avec couverte en molière, asphaltage et ferblanterie.

Les soumissionnaires peuvent prendre connaissance des plans, avant-métré et cahier des charges au Bureau de l'Edilité.

Les soumissions, portant la suscription : « Soumission pour la restauration des Arcades », doivent être rentrées au Bureau de l'Edilité, pour le **vendredi 27 septembre, à 5 heures du soir.** Les entrepreneurs établis dans la commune de Fribourg sont seuls admis au concours. P 5425 F 5105

Comptant 5 %

RUD. JENNI-THUNAUER

DRAPS ANGLAIS

Kramg. 51 - BERNE - Tél. 47-40

Demandez les échantillons

Banque de Payerne

Avenue de la Gare

Agence à **Salavaux** (Vully).

Nous acceptons des **dépôts d'argent** sur lesquels nous bonifions **les taux d'intérêt ci-après :**

contre **Certificats de dépôt,** nominatifs ou au porteur, à trois ans de terme de remboursement, renouvelables, avec coupons semestriels ou annuels 5 0/0

Sur Carnets de comptes :

à un an de terme de remboursement, renouvelable	4 3/4 0/0
à six mois de terme	4 1/2 0/0
à vue	4 3/8 0/0

sans commission ou retenue quelconque.

— Rapports de revision officiels à disposition à la Caisse. —

Compte de chèques postaux II 1232

Compte de virements, n° 1163 auprès de la Banque Nationale Suisse.

PRÊTS **CHANGE**

Chauffage central

Albert BLANC

La Prairie, 55, Pérolles

TRANSFORMATIONS *RÉPARATIONS*

Soudure autogène

Téléphone 5.77 Téléphone 5.77

Avis important

Samedi 21 septembre

OUVERTURE

à l'Avenue de la Gare, N° 34

à côté de l'Hôtel Terminus

DES

Magasins de confections pr hommes

KRŒNER-NAPHTALY, Fribourg

anciennement Rue de Romont, 24

Collège Maria-Hilf

SCHWYTZ

Cours préparatoires. Gymnase. Ecole de commerce. Ecole technique. — Ouverture : les 24 et 25 septembre. **Le Recteurat.**

EN CAS DE DÉCÈS

adressez-vous aux

Pompes funèbres générales
Hessenmuller, Genton, Chevallaz (S. A.)
Béat CORBOUD, représentant
Fribourg

Magasin et bureaux : rue de Lausanne, 66

Fabrique spéciale de CERCUEILS Téléphone **Grand choix de COURONNES**

Siège social : **LAUSANNE**

Fromage de Gruyère

Expédition autorisée pour toute la Suisse. Joindre les cartes de fromage (sans talon) à la commande.

gras extra	4.20	le kg.
¾ gras, tendre	3.80	»
½ gras salé, pour râper	3.50	»

Depuis 4 kg. 10 cent. en moins par kg.

4876-1035 **Max. Cuennet, fromages, BULLE.**

TIMBRES-POSTE

J'achète, bon prix, de vieux timbres-poste, de préférence sur lettre ou enveloppe et antérieurs à 1870.

Adres. offres sous : G 16986 X à Publicitas S. A., **Genève.**

Rhumatismes
Varices, Hémorrhoïdes

et toutes les **maladies de la peau** sont **radicalement guéries** par le

BAUME du CHALET

composé exclusivement d'essences de plantes.

Prix avec mode d'emploi contre rembour. franco **2 fr.**

Dépôt des produits du Chalet
— GENÈVE —

RAISINS du Tessin, 1re qual.

Caissette de 4 kg.	Fr.	4,75
» » 5 »	»	5,80
2 » » 5 »	»	11.-

Envoi contre rembour par **A. Bongni, Lugano.** 5080

Peaux de taupes

sont toujours achetées aux plus hauts prix par **PAUL HEYMANN, Türkheimerstr., 7, Bâle.**

Avis au corps enseignant

Les membres du corps enseignant sont instamment priés d'adresser au plus tôt leurs commandes de matériel, afin d'éviter pour les mois prochains l'encombrement et les retards dans la livraison. P 5270 F 4945

Dépôt central du matériel scolaire, section A.

Le „Charlin-Automatique"

Fusil de chasse à canon fixe
muni des derniers perfectionnements

Le premier fusil du monde

Solidité, élégance et fini incomparable, portée rigoureusement garantie, équilibre parfait, recul atténué, maniement rapide et facile.

Demandez la notice explicative avec tarif de **1914** sans aucune majoration.

Echanges à d'excellentes conditions, vente de confiance absolue

F. MAYOR FILS

Agent général pour la Suisse

LAUSANNE & MONTREUX

FRIBOURG — Téléphone 4.56

Domaine

Lundi **30 septembre 1918,** à 2 heures, **M. Jaquier Joseph, feu Julien, à Chapelle** (Broye), vendra aux enchères publiques : **Bâtiment** comprenant logement, grange avec monte-charge, écurie, remise, assots, bûcher, four (lumière électrique), fontaine, le tout construit en 1905 et en 1918, et environ **18 poses** en **prés, champs** et **forêts exploitables.** Vente en détail et en bloc.

Pour visiter, s'adresser au propriétaire.

Pour l'exposant : **J. Kœlin, not., Estavayer.**

Encore deux

MOTOSACOCHES 6 HP

avec side-car, dernier modèle disponibles sur le contingent 1918.

STUCKY Frères, Fribourg

Achat de jeune bétail d'élevage

Des achats de génisses de race tachetée rouge, âgées de 10 à 15 mois, auront lieu, **jeudi 19 septembre,** sur les places ci-après :

ROSÉ	à 1 heure après midi ;
COTTENS	à 2 heures après midi ;
VILLAZ-ST-PIERRE	à 3 heures après midi, **Place de Guillaume Tell ;**
SIVIRIEZ	à 4 heures du soir ;
RUE	à 5 heures du soir.

Librairie-Papeterie
Josué LABASTROU
Fribourg

FOURNITURES DE BUREAUX

Registres en tous genres. -- Grand choix de porte-plumes réservoirs

Cartes du canton de Fribourg

DÉPOT DES CARTES TOPOGRAPHIQUES FÉDÉRALES

Un extrait des principales publications médicales suisses et étrangères : « Le **Lysoform médical** est le meilleur antiseptique pour remplacer le lysol, le sublimé, etc., il n'est ni caustique, ni toxique, ne tache pas le linge, tout en étant très actif et d'un **emploi facile.** » Etant donné les nombreuses contrefaçons, prière d'exiger la marque de fabrique.

Dans toutes les pharmacies.

Gros : **Société Suisse d'Antisepsie Lysoform, Lausanne.**

Lysoform

FRUITS A CIDRE

La CIDRERIE DE GUIN fera un premier wagon de fruits à cidre à la station de Fribourg, mercredi 18 septembre, au plus haut prix du jour.

Aug. BRULHART.

Chez ROMAIN

Rue du Tilleul, 150

MARCHANDISES DE 1er CHOIX

Tabacs, Cigares, Cigarettes et Articles de fumeurs

ASSORTIMENT DE CARTES-VUES, CARTES-SALONS et CARTES COLORIÉES

Se recommande, **R. Pfauner.**

ON DEMANDE

bonne à tout faire

très sérieuse, pour petit ménage. Gages : 35 à 40 fr. par mois.

Ecrire sous chiffre Fe 7407 M à Publicitas S. A., **Montreux.**

ON DEMANDE

pour entrer tout de suite

deux bons cochers

consciencieux et honnêtes.

A. Patthey & fils, voituriers, **NEUCHATEL.** 5100

ON DEMANDE A ACHETER

couronnes de perles

et autres, par grandes quantités, ou stock entier. 5099

Offres sous chiffres H 5218 Q à Publicitas S. A., **Bâle.**

Chien perdu

dans les environs de Fribourg, manteau blanc-noir. 5097

Prière d'aviser **M. Bongard,** *Directeur,* **à Bellechasse.**